

COIFFURE

BM

BREVET DE MAITRISE
ARRETE DU 27/12/2018
RNCP 34576

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BREVET DE MAITRISE est un diplôme d'excellence en coiffure de niveau 5. Le titulaire du brevet de maîtrise de coiffeur est à même de créer, développer et manager une, voire plusieurs entreprises artisanales de coiffure, en termes de commercialisation, gestion économique et financière et gestion des ressources humaines. Il est en capacité de combiner ses compétences professionnelles pour sublimer ses prestations ; la coloration du cheveu accentuant les effets de volume, de mouvement de la coupe au service de la mise en beauté du (de la) client(e).

OBJECTIFS

- ✓ Optimiser et perfectionner sa maîtrise du métier.
- ✓ Créer, reprendre et développer une entreprise artisanale de coiffure, promouvoir l'entreprise en élaborant une stratégie commerciale et en identifiant les moyens d'actions commerciales et de communications adaptées au secteur de la coiffure
- ✓ Analyser la santé financière d'un salon, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité.
- ✓ Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de coiffure.
- ✓ Gérer les ressources humaines de l'entreprise en respectant les principes de droit du travail.
- ✓ Former et accompagner l'apprenant dans le métier de coiffeur.
- ✓ Echanger en langue étrangère dans l'exercice de son métier

DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance. La durée moyenne par année de formation est de 12 semaines au CFAM et de 35 semaines en entreprise.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat l'apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage.
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations ponctuelles écrites, orales et pratiques en centre de formation.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire du BP COIFFURE.
Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage.
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap sans limite d'âge.

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAM.

Dates : Se renseigner auprès du CFAM.

CONTACTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfam@cm-alsace.fr

Secrétariat : Nathalie BOSSAVY
03 89 33 18 91
nbossavy@cm-alsace.fr

Responsable de pôle : Sabine RORET
sroret@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :
developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle
50 %	76 %	100 %

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Mise en boucles temporaire.
- Défrisage / lissage ou Mise en forme permanente
- Résolution de problème
- Transformation complète créative homme ou femme coupe et coiffage
- Chignon
- Coupe brosse

MODULES GENERAUX

- Fonction commerciale.
- Fonction entrepreneuriale.
- Fonction gestion économique & financière.
- Fonction gestion des ressources humaines.
- Fonction accompagnement et formation de l'apprenti(e).
- Fonction communiquer à l'international.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel, en e-formation.
- Formation appliquée en atelier, travaux pratiques en salon sur têtes malléables et modèles.
- Ouvrage animé par la réalité augmentée.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...).
- Alternance entreprise / centre de formation.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de 200 m2).
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

- Des examens blancs.
- Des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).

Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés de la discipline enseignée et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.



Crédit photo : Yves Trotzier ©

Conditions générales de vente

